Demande de délivrance du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DE JEPS), spécialité perfectionnement sportif, mention AIKIDO, AIKIBUDO et disciplines associées

Je soussigné (e) (NOM):…… Prénom (s) : ……

Epouse : ……..Sexe : ……..

Date de naissance : …… ……Lieu de naissance : ……

Adresse : ……

……

Code postal : …… Ville : ……

☎ : …….. 📱 ……

E-mail : …….. Nationalité : …….

Titulaire :

- du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option « aïkido», et du deuxième dan délivré par l'Union des fédérations d'aïkido ;
- du brevet d'Etat de moniteur de judo, aïkido, karaté et méthodes de combat assimilées, option principale aïkido, et du 2 deuxième dan délivré par l'Union des fédérations d'aïkido ;

sollicite du Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Lorraine, **la délivrance du DE JEPS, spécialité perfectionnement sportif, mention AIKIDO, AIKIBUDO et disciplines associées** au titre de l'article 8 de l'arrêté du 15 avril 2009. (journal officiel du 5 mai 2009)

Fait à : le :
(Signature du candidat)

PIECES A FOURNIR

- ☐ Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport
- ☐ Photocopie de l'un des 2 diplômes mentionnés ci-dessus
- ☐ Photocopie du deuxième dan délivré par l'Union des fédérations d'aïkido
- ☐ Attestation de la Fédération française d'aïkido, aïkibudo et affinitaires ou la Fédération française d'aïkido et budo qui justifie que l'intéressé a trois années d'expérience d'encadrement ou de formation d'au moins quatre cent cinquante heures en aïkido ou aïkibudo ou disciplines associées